

EQUIPAGE CHAUDENAY

L'équipage Chaudenay, bien que d'origine pas installé sur notre département mais à quelques kilomètres en-dehors à Saint-Cyrand-Jambot, dans l'Indre, mérite de votre part une mention en raison de ses nombreuses chasses en Indre-et-Loire.

Fondé en 1830 par M. Benjamin de Chaudenay, louveter, l'équipage chassait déjà à l'époque dans les deux départements. Jusqu'en 1840, les chiens furent dans la voie du loup et du sanglier, puis à la suite de la constitution d'une association, la « Venerie du Berry », l'équipage chassa de plus en plus le cerf et le chevreuil.

Ensuite, après un retour au sanglier, en 1885 M. Hubert de Chaudenay met ses chiens dans la voie du chevreuil. Après la guerre, il découpe sur le cerf avec l'équi-

page de Montpoupon que dirige M. Bernard de la Motte-Saint-Pierre.

L'équipage Chaudenay, dont le maître est M. Hubert de Chaudenay, aide de son fils et de Mlle de la Motte-Saint-Pierre, chasse seul pour un immense territoire d'environ 25 000 hectares qui comprend en Indre-et-Loire les forêts d'Amboise, de Loches, de Montpoupon, d'Anay-le-Rideau, de Freully, de Montrichard et les bois de Saugerais et de Marthe-la, dans l'Indre à Lamaze, à Champ-d'Oiseau et dans le Loir-et-Cher à Brouard, Grouettes, Chausay et Chemery.

La meute composée de 60 chiens d'ordres, anglo-poitevins et anglais purs, est servie par « Duguet ».